

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2026

EXPÉRIMENTATION POUR L'INSTAURATION D'UN ENSEIGNEMENT D'ÉDUCATION À
L'ALIMENTATION À L'ÉCOLE - (N° 2398)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 18

AMENDEMENT

présenté par
M. Caron

ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 9, après le mot :

« nutritionnel »,

insérer les mots :

« la végétalisation de l'alimentation ».

II. – En conséquence, compléter le même alinéa 9 par les mots :

« ainsi que l'éthologie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à inclure dans les enseignements de l'éducation à l'alimentation les apprentissages liés à la sensibilité animale et aux comportements propres à chaque espèce, l'éthologie, puisque ces notions sont intimement liées à celle de la consommation responsable, qui renvoie également à la notion d'éthique et de responsabilité environnementale.

Il est indispensable d'apprendre aux enfants quel est l'impact de leur alimentation et de leurs choix de consommation afin qu'ils en soient pleinement acteurs. L'éducation étant la matrice des changements des comportements d'une société, il faut informer et éduquer les élèves sur l'importance et la valeur intrinsèque de toute autre forme du vivant, et notamment les animaux. En effet, le bien-être animal prend une importance croissante dans l'opinion publique : d'après une étude réalisée par l'Observatoire de la Fondation 30 Millions d'Amis en 2022, 84% des Français

considèrent que le bien-être animal est important.

L'enseignement de la complexité de l'intelligence et de l'émotion animale est indispensable au développement scientifique, philosophique et éthique des enfants. Ailleurs en Europe, certains pays ont fait un pas vers l'intégration de l'éthique animale dans les programmes scolaires, notamment en l'intégrant dans le cadre de cours de citoyenneté ou de philosophie (région de la Wallonie, Finlande). La Chaire bien-être animal a réalisé une étude en 2023 portant sur le niveau de connaissance des CM1-CM2 concernant le monde animal et le bien-être des animaux[1] : 24% des élèves seulement ont indiqué l'humain comme étant animal. Cette réponse prouve le manque d'éducation sur notre rapport aux animaux et notre place dans l'écosystème global.

En 2013, une étude de l'Association santé environnement France (Asef) démontrait que 40% des enfants ne savaient pas d'où provenaient le jambon et les nuggets, et que près de la moitié d'entre eux ignorait l'origine du steak haché ou du jambon de leur assiette. Or il est important de connaître l'origine des aliments que l'on consomme : c'est comme cela qu'on apprend à reconnaître ce que l'on souhaite manger et que l'on décide d'adopter des comportements différents. En effet, en dissimulant la réalité de la viande aux enfants, on leur cache que ce qu'ils mangent sont des êtres sensibles qu'ils adorent caresser et admirer, et on les prive d'un choix qu'ils doivent être libres de faire en tant que consommateurs et citoyens.

L'amendement permet également d'inclure des axes extrêmement importants d'une éducation à l'alimentation, notamment en ce qui concerne sa durabilité : la nécessité de réduire la consommation de la viande et de végétaliser l'alimentation, pour la santé, pour la planète et pour le bien-être animal, en accord avec la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC), les recommandations du Haut Conseil pour le climat (rapport de janvier 2024), du GIEC, de l'ADEME, de l'OMS, de l'INRAE, du CIRC, et de tant d'autres.

En effet, la consommation de viande est à l'origine de nombreux problèmes : environnementaux, sanitaires, éthiques. A l'occasion des 40 ans de la première conférence mondiale sur le climat, 11 000 scientifiques venant de 153 nations ont lancé un nouveau cri d'alerte sur le changement climatique, préconisant notamment de réduire notre consommation de viande. En effet, en plus des souffrances animales indicibles qu'elle occasionne, la production de viande est extrêmement polluante (68 % des émissions nationales de méthane, sans compter toutes les externalités négatives de pollution des sols, etc), est mauvaise pour la santé (selon l'OMS en 2020, 2,4 millions de décès dans le monde et environ 240 millions d'euros de coûts de soins de santé étaient imputables à la consommation excessive de viande rouge et transformée ; en 2018, le CIRC classait la charcuterie comme cancérigène avéré pour l'homme, etc)... et doit à ce titre absolument être réduite.

Il est impératif que les élèves soient éduqués sur ces aspects d'une importance capitale de l'alimentation, qui concerne leur santé, mais également l'habitabilité de notre planète et les conséquences qu'ont leurs choix de consommation sur des êtres sensibles.

[1]https://chaire-bea.vetagro-sup.fr/wp-content/uploads/2023/12/Synthese-LFDA-Fondation-Sommer_Vfinale.pdf